

**Intervention d'Arnaud Pinxteren dans le cadre de la séance plénière
du 21 octobre 2009**

*« La réalisation d'une Alliance emploi-environnement ne doit pas être
qu'incantatoire »*

Monsieur le Ministre-Président,

Mesdames, Messieurs les Ministres et Secrétaire d'Etat,

Chers collègues,

Le récent accord du Gouvernement est encore dans tous les esprits. Il n'aura échappé à personne qu'un point fort et innovant de ce programme de législature est la volonté de développer une alliance « Emploi-Environnement ».

Cette alliance inédite doit faire la synthèse entre la nécessité d'agir pour notre environnement et la création d'activité et d'emploi pour les bruxellois. Il ne s'agit donc pas/plus de faire un choix entre environnement et emploi mais bien de travailler complémentaires sur ces deux problématiques essentielles pour notre Région.

Le groupe Ecolo tient à souligner l'importance de cet axe de travail. On ne peut pour pas se contenter de verdir les politiques du passé mais il faudra développer une réelle stratégie en vue de réduire l'empreinte

écologique de notre région tout en permettant au plus grand nombre d'accéder à un emploi stable et décent.

En effet, au carrefour de toutes les crises, il ne faut pas seulement attendre que l'orage passe mais il convient de préparer l'avenir c'est-à-dire un développement économique endogène et innovant. C'est à cette seule condition que la croissance de la qualité de vie, la croissance du bien-être des bruxelloises et des bruxellois pourra être garantie durablement.

Concrètement, nous attendons que dans le secteur de la performance énergétique du bâti (construction et rénovation), des filières de formation pertinentes soient développées, que la création d'entreprises soient soutenues, que de l'emploi soit créé pour enfin répondre aux dramatiques problèmes du chômage, particulièrement chez les jeunes.

Nous entendons cette volonté dans le chef du Gouvernement. Nous saluons le souhait exprimé de travailler de façon transversale avec les acteurs de formation et les partenaires socio-économiques. Nous appelons ainsi de nos vœux un accord de coopération entre Actiris et Bxl-Formation. Mais en matière d'emploi, il ne s'agit pas que de faire du chiffre. La mise à l'emploi, particulièrement des jeunes, doit s'inscrire dans une politique émancipatrice et non pas répressive.

La Région doit donc se donner les moyens pour que le Contrat de projet professionnel ne conduise pas à renforcer l'exclusion sociale et la dualité dans notre Région.

Par ailleurs, la Région doit s'efforcer de faire coïncider les compétences existantes des bruxellois avec les besoins économiques et environnementaux. Il faut créer des emplois de qualité accessibles aux bruxellois et aux bruxelloises, en luttant contre toutes les discriminations, en particulier celles de genre (on pense ici à la problématique des gardes d'enfants) ou raciales en luttant contre la discrimination à l'embauche. Ce n'est qu'en offrant de réelles trajectoires professionnelles que le problème du chômage et ses conséquences sociales terribles, pourra être enfin solutionné.

Une alliance Emploi-Environnement doit aussi s'inscrire dans le secteur de la prévention et de la valorisation des déchets. Ainsi, les déchets tantôt via le réemploi et les filières d'économie sociale, tantôt via la biométhanisation, deviennent une ressource porteuse d'innovation et d'emploi non délocalisables.

D'autres filières porteuses doivent également être investiguées. Nous pensons ici aux secteurs « verts » (entretien de parcs, jardins et espaces

verts), aux commerces de proximité promouvant des produits de qualité et les circuits courts.

Vous l'aurez compris, pour le groupe Ecolo, la réalisation d'une Alliance emploi-environnement ne doit pas être qu'incantatoire. Elle nécessite une collaboration étroite entre les membres du Gouvernement.

Elle requiert une écoute et un soutien aux secteurs économiques porteurs ou émergents. Elle demande un investissement de tous les acteurs socio-économiques. Pour reprendre vos termes Monsieur le Ministre-Président, l'Alliance Emploi-Environnement nécessite une *action militante*. Votre responsabilité dans ces domaines, notre responsabilité va bien au-delà des 5 années à venir. Il s'agit en effet ni plus ni moins que d'offrir un avenir (durable) aux bruxelloises et aux bruxellois.

Je vous remercie.